

# Journées expo des Fils d'Argent

## LE CLUB DES FILS D'ARGENT

Remercie toutes les personnes de Charentilly qui sont venues leur rendre visite à l'occasion de leur exposition.  
Merci aux exposants et conteur qui ont contribué à la réussite de ces deux journées conviviales . A l'année prochaine



## L'Echo du Village

Octobre 2009

*Die du village*  
Bloc note Pêle-mêle

### Parrainage civil:

- le 3 octobre 2009 de Lilou VACHAUD,  
fille de Arnaud VACHAUD et de Audrey CLAVREUIL  
domiciliés au lieu-dit La Petite Copinière



### Camion magasin à votre service

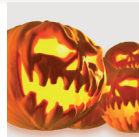
- épicerie - crèmerie - fruits et légumes -

Tous les vendredis de 12 h à 15 h 30 sur le parking de l'ancienne boulangerie :

### Bourse aux jouets et aux vêtements

dimanche 22 novembre 2009

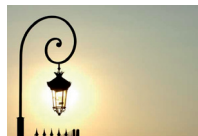
- accueil des exposants 9h
- ouverture au public 9h30
- fin de la manifestation 16h30



### Halloween

Mercredi 4 novembre

- goûter et maquillages à partir de 17h
- défilé aux lampions à 18h
- soupe d'halloween, crêpes, gâteaux, récompenses déguisements au retour



### Marche nocturne

- Le groupe de marcheurs organise une marche de nuit  
Le samedi 7 novembre 2009  
Départ du stade à 20 heures - 6 kms - 12 kms  
Prévoir une lampe de poche.

Téléphone : Pierre Chevet 02 47 56 71 42 pour tout renseignement sur les marches du mardi et du vendredi matin ou autres suggestions.



## INFOS PRATIQUES

La Mairie  
1 place Andrée Cousin  
37390 Charentilly



Tel : 02 47 56 65 46 - Fax : 02 47 56 53 56

Email : [mairie@charentilly.com](mailto:mairie@charentilly.com)

Site Internet: [www.charentilly.com](http://www.charentilly.com)

Mr le Maire et ses Adjoints reçoivent en semaine sur rendez-vous.

### Horaires d'ouverture au public

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 8h00 à 12h00  
Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00



### **Station d'épuration:**

Suite aux réunions assainissement du 1er avril et du 9 septembre 2009 et tenant compte des différents documents et avis de : SAFEGE – NATEO - SATESE – SESAER , il est décidé (Votants : 15 - Pour : 14 - Abstention : 1) :

1 - d'effectuer prioritairement les réparations visant à supprimer les eaux claires parasites par infiltration (EPCI), puis les eaux claires parasites météoriques (EPCM),

2 – de faire réaliser par SAFEGE une analyse plus approfondie des désordres « contre pente, flache » afin de déterminer les urgences et limiter tant les coûts que les perturbations occasionnées par une démolition reconstruction. Un nettoyage curage du réseau sera effectué puis un autre dans quelques années, suivi d'un nouveau passage de la caméra pour suivre l'évolution des désordres. A noter à ce jour, que ces désordres n'amènent ni nuisance aux riverains ni perturbation au fonctionnement de la station,

3 - La construction d'une nouvelle station d'épuration, filière boues activées de 1500 équivalents habitants en contre bas de l'actuelle, cette dernière fonctionnant jusqu'à la mise en service de la nouvelle prévue pour 2012. Le coût estimé est de 1 100 000 €HT sur lequel le montant des subventions, à ce jour, est de 50%. Compte tenu des réserves actuelles du budget assainissement et de son excédent annuel par rapport aux dépenses courantes d'entretien, le financement sur 20 ou 25 ans peut largement être supporté sans augmentation de la fiscalité actuelle sur l'eau potable.

4 - La confirmation de sa mission d'A.M.O. (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) à SAFEGE pour en particulier :

- Finaliser l'avant-projet y compris le traitement des boues et le faire valider par les services de l'Eau en 2010.
- monter les dossiers de demande de subventions à l'Agence de l'Eau et au Conseil Général.
- lancer la consultation des entreprises.
- suivre la construction.

### **Choix du coordonnateur sécurité protection santé (S.P.S) dans le cadre de la construction de l'école.**

Suite à la réunion du Comité de suivi et de validation de l'école du 15 septembre 2009 il est décidé de retenir le Cabinet BATEC en qualité de S.P.S. pour la construction de la nouvelle école pour un montant de 3 168 € HT soit 3 788,93 € TTC.

### **Déplacement chemin rural n° 9.**

Suite à l'acquisition d'une partie de la parcelle de terre cadastrée AK 75 appartenant à madame Suzanne Parard, le chemin rural 9 est déplacé de manière à le détourner et assurer sa continuité ; la partie du CR 9 déclassée permettra une liaison sécuritaire, sans contrainte, entre la future école et les équipements sportifs du stade municipal.

### **Travaux sur la voie communale n° 4 :**

#### **participation communale.**

La Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles va entreprendre des travaux sur la voie du carrefour rue du Moulin Moreau - Croix Saint Jean à la RD 959. Ces travaux qui débiteront mi-octobre portent sur l'élargissement de la chaussée pour la porter à 4 mètres et la réalisation d'une couche de roulement en enrobés.

#### **Il sera réalisé par la commune:**

- a) un busage du fossé. Ce réseau récupérera en particulier l'écoulement des pluies provenant des équipements sportifs du stade et de la nouvelle école. Le fossé ainsi busé sera remblayé et permettra une jonction piéton avec le chemin de terre longeant au Sud-Ouest la « Pièce de la Mare ».
- b) les bordures de trottoir dans le virage côté « Pièce de la Mare ».

Une enveloppe d'environ 9 000 € HT serait nécessaire à la mise en œuvre de ces interventions, la ligne de crédit voirie ouverte au budget 2009 couvre largement la prise en charge de cette dépense.

#### **Vœux du maire.**

Venant d'apprendre que la commune de Semblançay avait déjà retenu la date du 10 janvier à 10 heures 30 pour ses vœux, il

sera proposé au prochain Conseil municipal de retenir pour Charentilly, une autre date, vraisemblablement le dimanche 17 janvier à 11 heures.

### **Comptes-rendus des commissions.**

Tennis couvert : la réception s'est effectuée le mardi 15 septembre.

Equipelement en téléphonie des bâtiments : nouvel opérateur et complément des moyens de communication.

### **Comptes-rendus des EPCI.**

Syndicat de la Choisille Le 8 septembre ont été présentés le technicien de rivière, la méthodologie de travail envisagé et le planning prévisionnel dans le cadre de la réalisation du programme de travaux.

### **Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles.**

Poursuite des études ZAPolaxis - travaux de voirie - pandémie grippale - ligne de trésorerie - salle culturelle.

L'inauguration de la salle culturelle est prévue le 23 janvier prochain.

### **Questions diverses.**

Un commerce ambulant stationnera chaque vendredi de 13 heures à 15 heures 30 sur l'espace public de la rue des Mailleries. Son activité épicerie – crèmerie – fruits et légumes.

La présentation faite en l'église Saint Laurent, par M. Jacques Baraton, lors des journées de Patrimoine : « La révolution française vue de Charentilly » sera placée si possible sur le site Internet de la commune.



Prochaine réunion du Conseil municipal  
le 19 Octobre 2009 à 20 heures 30, salle de la mairie.



(Le Procès Verbal officiel est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site Internet de la commune)  
[www.charentilly.com](http://www.charentilly.com) rubrique PV Conseils